

## Épreuve d'étude de documents

**Durée 4 h**

Les candidats rédigeront un commentaire synthétique de ce dossier, en tenant compte des thèmes et des problèmes abordés dans les documents, sans nécessairement suivre l'ordre dans lequel ils sont présentés.

Il est recommandé, autant que possible, de faire référence à l'ensemble des documents proposés. Les candidats peuvent aussi faire appel à leurs propres connaissances pour enrichir leur commentaire.

Les candidats doivent obligatoirement rédiger leur commentaire dans la langue qu'ils ont indiquée sur leur dossier d'inscription.

L'usage du dictionnaire n'est pas autorisé.

## La violence

### Document 1

Clytemnestre accueillit son mari, qui était fatigué du voyage, avec tous les signes de la joie la plus sincère, déroula un tapis écarlate devant ses pas et le conduisit dans la salle de bains où de jeunes esclaves avaient préparé un bain chaud ; mais Cassandre<sup>1</sup> était restée au-dehors ; prise de transes prophétiques, elle refusait d'entrer dans le palais et disait qu'elle sentait l'odeur du sang et que la malédiction de Thyeste<sup>2</sup> était sur la salle du banquet. Agamemnon, qui avait fini de se baigner, avait déjà posé un pied hors de la baignoire et s'apprêtait à prendre part au somptueux repas, qui était servi à présent, lorsque Clytemnestre s'avança vers lui, comme pour l'envelopper dans une serviette de bain et lui lança sur la tête une robe en filet, tissée par elle, sans manches ni aucune ouverture. Pris comme un poisson, Agamemnon périt de la main d'Égisthe qui le frappa deux fois avec une épée à deux tranchants. Agamemnon tomba à la renverse dans la baignoire à rebords d'argent ; alors, Clytemnestre se vengea de tout ce qu'il lui avait fait en lui coupant la tête avec une hache. Puis elle se précipita dehors pour tuer Cassandre avec l'arme qu'elle tenait encore à la main, sans se soucier d'abaisser les paupières ou de fermer la bouche de son mari. [...]

Oreste, qui était devenu un homme, se rendit à Delphes pour demander à l'Oracle s'il devait ou non tuer les assassins de son père. La réponse d'Apollon, autorisée par Zeus, fut que s'il négligeait de venger Agamemnon il serait proscrit et rejeté de la société, les autels et les temples lui seraient fermés, et lui-même affligé d'une lèpre qui rongerait sa chair et la colorerait de taches blanches. [...] Oreste revint secrètement à Mycènes en passant par Athènes, décidé à supprimer Égisthe et sa propre mère.

Robert Graves, *Les mythes grecs* [1958], traduit de l'anglais par Mounir Hafez, Paris, Fayard, 1967, p. 329 et 332.

### Document 2

Une fois qu'il est éveillé, le désir de violence entraîne certains changements corporels qui préparent les hommes au combat. Cette disposition violente a une certaine durée. Il ne faut pas voir en elle un simple réflexe qui interromprait ses effets aussitôt que le stimulus

---

<sup>1</sup> Cassandre : princesse troyenne, douée de prophétie. Après la chute de Troie, captive et amante d'Agamemnon, roi de Mycènes.

<sup>2</sup> Thyeste : frère jumeau d'Atrée, à qui l'opposa une haine inassouvie. Atrée fut le père d'Agamemnon et Thyeste le père d'Égisthe.

cesse d'agir. Storr remarque qu'il est plus difficile d'apaiser le désir de violence que de le déclencher, surtout dans les conditions normales de la vie en société<sup>3</sup>.

On dit fréquemment la violence « irrationnelle ». Elle ne manque pourtant pas de raisons ; elle sait même en trouver de fort bonnes quand elle a envie de se déchaîner. Si bonnes, cependant, que soient ces raisons, elles ne méritent jamais qu'on les prenne au sérieux. La violence elle-même va les oublier pour peu que l'objet initialement visé demeure hors de portée et continue à la narguer. La violence inassouvie cherche et finit toujours par trouver une victime de rechange. À la créature qui excitait sa fureur, elle en substitue soudain une autre qui n'a aucun titre particulier à s'attirer les foudres du violent, sinon qu'elle est vulnérable et qu'elle passe à sa portée.

Cette aptitude à se donner des objets de rechange, beaucoup d'indices le suggèrent, n'est pas réservée à la violence humaine. Lorenz, dans *L'Agression* (Flammarion, 1968), parle d'un certain type de poisson qu'on ne peut pas priver de ses adversaires habituels, ses congénères mâles, avec lesquels il se dispute le contrôle d'un certain territoire, sans qu'il retourne ses tendances agressives contre sa propre famille et finisse par la détruire.

Il convient de se demander si le sacrifice rituel n'est pas fondé sur une substitution du même genre, mais en sens inverse. On peut concevoir, par exemple, que l'immolation de victimes animales détourne la violence de certains êtres qu'on cherche à protéger, vers d'autres êtres dont la mort importe moins ou n'importe pas du tout.

René Girard, *La Violence et le sacré*, Paris, Grasset et Fasquelle, 1972, p. 11.

### Document 3

[Seigneur arménien, Polyeucte a épousé Pauline, fille de Félix, gouverneur romain d'Arménie, qui a reçu de l'Empereur Décius la mission de poursuivre les chrétiens. Converti au christianisme par son ami Néarque, Polyeucte refuse d'adorer les idoles païennes et les détruit. Emprisonné, invité à renoncer à sa foi, il ne se laisse fléchir ni par les menaces de Félix ni par les larmes de Pauline, qu'il voudrait entraîner dans sa conversion et dans son martyre].

POLYEUCTE

Je n'adore qu'un Dieu maître de l'univers,  
Sous qui tremblent le ciel, la terre, et les enfers,  
Un Dieu qui nous aimant d'une amour infinie  
1660 Voulut mourir pour nous avec ignominie,  
Et qui par un effort de cet excès d'amour,  
Veut pour nous en victime être offert chaque jour.  
Mais j'ai tort d'en parler à qui ne peut m'entendre,  
Voyez l'aveugle erreur que vous osez défendre.

---

<sup>3</sup> Cf. Anthony Storr, *Human Agression*, New York, Atheneum, 1968.

1665 Des crimes les plus noirs vous souillez tous vos Dieux,  
Vous n'en punissez point qui n'ait son maître aux Cieux.  
La prostitution, l'adultère, l'inceste,  
Le vol, l'assassinat, et tout ce qu'on déteste,  
1670 C'est l'exemple qu'à suivre offrent vos immortels ;  
J'ai profané leur temple et brisé leurs autels,  
Je le ferais encor si j'avais à le faire,  
Même aux yeux de Félix, même aux yeux de Sévère,  
Même aux yeux du sénat, aux yeux de l'empereur.

FÉLIX

1675 Enfin ma bonté cède à ma juste fureur,  
Adore-les, ou meurs.

POLYEUCTE

Je suis chrétien.

FÉLIX

Impie.  
Adore-les, te dis-je, ou renonce à la vie.

POLYEUCTE

Je suis chrétien.

FÉLIX

Tu l'es ? ô cœur trop obstiné !  
Soldats, exécutez l'ordre que j'ai donné.

PAULINE

Où le conduisez-vous ?

FÉLIX

À la mort.

POLYEUCTE

1680 À la gloire.  
Chère Pauline, adieu, conservez ma mémoire.

PAULINE

Je te suivrai partout, et mourrai, si tu meurs.

POLYEUCTE

Ne suivez point mes pas, ou quittez vos erreurs.

FÉLIX

Qu'on l'ôte de mes yeux, et que l'on m'obéisse,  
Puisqu'il aime à périr, je consens qu'il périsse.

Pierre Corneille, *Polyeucte*, 1642, acte V, scène III, v. 1657-1684.

#### **Document 4**

Libération nationale, renaissance nationale, restitution de la nation au peuple, Commonwealth, quelles que soient les rubriques utilisées ou les formules nouvelles introduites, la décolonisation est toujours un phénomène violent. À quelque niveau qu'on l'étudie : rencontre inter-individuelles, appellations nouvelles des clubs sportifs, composition humaine des cocktails-parties, de la police, des conseils d'administration des banques nationales ou privées, la décolonisation est très simplement le remplacement d'une « espèce » d'hommes par une autre « espèce » d'hommes. Sans transition, il y a substitution totale, complète, absolue. Certes, on pourrait également montrer le surgissement d'une nouvelle nation, l'installation d'un État nouveau, ses relations diplomatiques, son orientation politique, économique. Mais nous avons précisément choisi de parler de cette sorte de table rase qui définit au départ toute décolonisation. [...]

Présentée dans sa nudité, la décolonisation laisse deviner à travers tous ses pores, des boulets rouges, des couteaux sanglants. Car si les derniers doivent être les premiers, ce ne peut être qu'à la suite d'un affrontement décisif et meurtrier des deux protagonistes. Cette volonté affirmée de faire remonter les derniers en tête de file, de les faire monter à une cadence (trop rapide, disent certains) les fameux échelons qui définissent une société organisée, ne peuvent triompher que si on jette dans la balance tous les moyens, y compris, bien sûr, la violence. [...]

On ne désorganise pas une société, aussi primitive soit-elle, si l'on n'est pas décidé dès le début, c'est-à-dire dès la formulation même de ce programme, à briser tous les obstacles qu'on rencontrera sur sa route. Le colonisé qui décide de réaliser ce programme, de s'en faire le moteur, est préparé de tout temps à la violence. Dès sa naissance il est clair pour lui que ce monde rétréci, semé d'interdictions, ne peut être remis en question que par la violence absolue.

Frantz Fanon, *Les Damnés de la terre* [1961], Gallimard, Folio actuel, 1998, p. 65-68.

## Document 5

[...] Je dirai, dans une forme transformée de la formule célèbre de Max Weber (« L'État est une communauté humaine qui revendique avec succès le monopole de l'usage légitime de la violence physique sur un territoire déterminé »), l'État est un X (à déterminer) qui revendique avec succès le monopole de l'usage légitime de la violence physique *et symbolique* sur un territoire déterminé et sur l'ensemble de la population correspondante. Si l'État est en mesure d'exercer une violence symbolique, c'est qu'il s'incarne à la fois dans l'objectivité sous forme de structures et de mécanismes spécifiques et aussi dans la « subjectivité », ou, si l'on veut, dans les cerveaux, sous forme de structures mentales, de schèmes de perception et de pensée. [...]

L'État est l'aboutissement d'un processus de concentration des différentes espèces de capital, capital de force physique ou d'instruments de coercition (armée, police), capital économique, capital culturel ou, mieux, informationnel, capital symbolique, concentration qui, en tant que telle, constitue L'État en détenteur d'une sorte de méta-capital, donnant pouvoir sur les autres espèces de capital et sur leurs détenteurs. [...]

L'État naissant doit affirmer sa force physique dans deux contextes différents : à l'extérieur, par rapport à d'autres États, actuels ou potentiels (les princes concurrents), dans et par la guerre pour la terre – qui impose la création d'armées puissantes ; à l'intérieur, par rapport à des contre-pouvoirs (princes) et à des résistances (classes dominées). Les forces armées se différencient progressivement avec, d'un côté, les forces militaires, destinées à la compétition interétatique, et, de l'autre, les forces de police, destinées au maintien de l'ordre intérieur. (Dans les sociétés sans État comme la Kabylie ancienne ou l'Islande des sagas, il n'y a pas de délégation de l'exercice de la violence à un groupement spécialisé, clairement identifié au sein de la société. Il s'ensuit que l'on ne peut échapper à la logique de la vengeance personnelle, *rebka*, vendetta, ou de l'autodéfense. D'où le problème des Tragiques : l'acte du justicier – Oreste – n'est-il pas un crime au même titre que l'acte initial du criminel ? Question que la reconnaissance de la légitimité de l'État fait oublier et qui se rappelle dans certaines situations limites.)

Pierre Bourdieu, « Esprits d'États. Genèse et structure du champ bureaucratique » (1991), in *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, 1994, Paris, éditions du Seuil, coll. « Points Essais », p. 107-110.

## Document 6

Les femmes sont plus souvent victimes d'un proche, tandis que les hommes le sont plus souvent d'une personne inconnue (*tableau 3*). Ainsi, plus de la moitié des hommes victimes de violences physiques et/ou sexuelles au cours des deux années précédant l'enquête ne connaissaient pas leur(s) agresseur(s). Quand celui-ci est connu, il s'agit soit du conjoint soit de l'ex-conjoint (13 % des hommes victimes), d'un autre membre de la famille (11 %), d'une personne connue personnellement (13 %), comme par exemple un ami ou un collègue, ou simplement connue de vue (12 %).

*A contrario*, les trois quarts des femmes victimes de telles violences connaissaient leur agresseur. Pour les deux tiers d'entre elles, il s'agit d'un proche ou d'une personne connue personnellement. Parmi celles qui ont subi des violences physiques, 31 % ont été victimes de leur conjoint et d'un ex-conjoint, 22 % d'un autre membre de leur famille, et 10 % d'une autre personne connue personnellement. Quand il s'agit de violences sexuelles l'agresseur est plus souvent leur conjoint ou leur ex-conjoint (35 %), ou une personne connue personnellement (21 %), mais plus rarement un autre membre de leur famille (11 %). Les agressions sexuelles sont moins souvent commises par une personne inconnue que les agressions physiques.

Plus de 400 000 femmes ont été victimes de violences conjugales au cours des deux années précédant l'interrogation, soit 1,8 % des femmes âgées de 18 à 25 ans. Les violences conjugales concernent tous les milieux sociaux, quel que soit le lieu de résidence. Toutefois, les diplômées du supérieur sont relativement moins exposées aux violences conjugales (1,4 %), alors qu'elles subissent autant les autres types de violences. Les femmes dont le niveau de vie est plus élevé sont également moins souvent confrontées à la violence de leur conjoint. Pour un tiers des femmes victimes de violences conjugales, le conjoint était sous l'emprise de l'alcool ou de la drogue. Les violences commises sous l'emprise de l'alcool ou de la drogue sont plus fréquentes au sein des ménages les plus modestes.

Thomas Morin, Laurence Jaluzot et Sébastien Picard, « Femmes et hommes face à la violence. Les femmes sont plus souvent victimes d'un proche ou de leur conjoint », *INSEE Première*, n° 1473 (novembre 2013), p. 107-110<sup>4</sup>.

### ③ Répartition des victimes de violences selon l'auteur des actes de violences<sup>1</sup>

en %

Violences commises par :	Violences physiques		Violences sexuelles		Violences physiques et/ou sexuelles	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Un conjoint ou ex-conjoint	13	31	13	35	13	31
Un membre de la famille	11	22	13	11	11	21
Une personne connue (ami, collègue, etc.)	12	10	26	21	13	13
Une personne connue de vue	12	8	11	16	12	11
Une personne inconnue	53	29	21	15	51	28
Auteur non déclaré (refus ou ne sait pas)	4	6	16	6	5	7

1. Résultats moyens sur deux années pour des violences subies entre 2006 et 2011 (voir rubrique *sources*).

Note : la somme peut être supérieure à 100 % car une personne a pu être victime de violences de la part de plusieurs auteurs différents.

Champ : personnes de 18 à 75 ans victimes de violences physiques ou sexuelles.

Lecture : 35 % des femmes victimes de violences sexuelles ont déclaré que l'auteur de ces violences était leur conjoint ou leur ex-conjoint.

Source : *Insee-ONDRP, enquêtes Cadre de vie et sécurité de 2008 à 2012*.

<sup>4</sup> Enquête en population générale auprès d'un échantillon de logements ordinaires en France métropolitaine, réalisée entre 2008 et 2012 auprès d'un échantillon de 67 000 répondants sur cinq ans. Les indicateurs calculés reflètent une situation moyenne sur deux ans, entre 2006 et 2011.

Document 7

Œuvres d'Annette Messenger.



*Les chimères, 1982*





*Daily, 2016*



*Pole Dance A, 2015*

